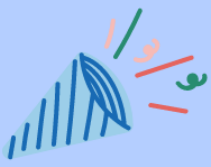


# Conditions de participation

- *Soyez abonné-e-s à @moudonregiontourisme*
- *Postez autant de photos que vous le désirez sur votre mur (feed) Instagram ou envoyez-nous votre/vos photo(s) par message privé*
- *Votre/vos photo(s) doivent être prises dans la région de Moudon et le lieu doit être mentionné*
- *Identifiez notre compte @moudonregiontourisme*
- *Tagguez vos photos #moudoncestbon #mymoudonregion #photodumoismrt*
- *Les photos doivent être postées exclusivement entre le 1er juin et le 30 juin 2022*
- *Par votre participation, vous nous autorisez à publier votre/vos photo(s) sur Instagram et d'autres médias*
- *Le jury sera composé de l'équipe de l'Office du tourisme mais aussi de la communauté Instagram*



# Challenge "Photo du mois"

- *Ouvert à tous les abonné-e-s de notre page Instagram, un challenge photo sous la forme "d'un mois, un thème" vous est proposé pour cette année 2022.*
- *L'objectif principal de ce défi est, qu'à travers vos yeux, Moudon et sa région soient mis en valeur.*
- *Entre le 1er février et le 31 décembre 2022, ce sont donc 11 thèmes qui seront proposés aux photographes participants.*
- *Le 1er juillet nous déterminerons quelles sont les photos favorites et nous ferons voter la communauté en story afin d'élire la plus belle photo du mois qui sera publiée sur notre compte Instagram*
- *À la fin de l'année, nous tirerons au sort parmi les 11 photos du mois et le vainqueur remportera un joli prix !*

*Thème du mois de juin: le patrimoine bâti*